

Les systèmes scolaires aux Etats-Unis, au Québec et en Australie

(Supplément au n° 5 de *Jumelages.com*)

Comme nous vous l'avions annoncé, nous poursuivons ici l'étude comparée des systèmes scolaires jusqu'à la fin des études secondaires, en élargissant la réflexion aux trois pays non européens avec lesquels nous sommes liés par un jumelage ou un pacte d'amitié : Etats-Unis, Canada (Québec) et Australie. Afin de faciliter la comparaison avec les systèmes européens, analysés dans le Supplément au n° 4 de *Jumelages.com*, l'étude sera organisée selon les mêmes rubriques.

Age des élèves	France			Etats-Unis			Québec			Australie														
20 & +	Enseignement supérieur Université, etc.			Enseignement Supérieur Université			Enseignement Supérieur Université DEC			Enseignement Supérieur Université														
19																								
18	Baccalauréat			High School Diploma			Etudes Collégiales		2	Senior Secondary Certificate of Education														
17			Terminale		Senior High School	12th Grade	DES		1			12												
16	Ens.	Lycée	1ère	Secondary	Junior High School	11th Grade	Secondaire	Cycle 2	5	Secondary	Secondary College	11												
15	Secondaire		2nde			School			Junior High School	10th Grade	Cycle 2	4	School	High School	10									
14			3e	Elementary School	Junior High School		9th Grade	Cycle 1		3			9											
13			4e				Elementary School			Junior High School		8th Grade	Cycle 1		2		8							
12		Collège	5e									Elementary School			Junior High School	7th Grade	Cycle 1	1		7				
11		6e	Elementary School			Junior High School			6th Grade		Cycle 3			6				6						
10	Ecole Primaire	CM 2		Elementary School	Junior High School			5th Grade	Cycle 2					5		Primary School		5						
9		CM 1					Elementary School	Junior High School		4th Grade			Cycle 2	4				Primary School	4					
8		CE 2								Elementary School		Junior High School		3rd Grade	Cycle 1		3		Primary School	3				
7		CE 1	Elementary School			Junior High School					2nd Grade			Cycle 1			2			Primary School	2			
6		CP									Elementary School						Junior High School				1st Grade	Cycle 1	1	Primary School
5	Ecole Maternelle			Pre-School					Ecole Maternelle							Pre-School								
4																								
3							Garderie																	
2										limites de la scolarité obligatoire														

I. Organisation du système scolaire

1. Scolarité obligatoire

Une certaine disparité s'observe selon les pays. **Aux Etats-Unis**, dans la majorité des Etats, la scolarité obligatoire va de 6 à 18 ans ; **au Québec**, elle va de 6 à 16 ans ; enfin, **en Australie**, selon les Etats, elle peut aller de 5/6 ans à (15), 16 (ou 17 ans).

2. Décentralisation

Ici encore, rien de comparable avec le système français. **Aux Etats-Unis**, la gestion des écoles publiques élémentaires et secondaires relève d'un Conseil (*Board of Education*) élu par l'ensemble des citoyens du district scolaire. Ce Conseil veille à l'entretien des bâtiments, embauche le personnel (y compris les enseignants), fixe le montant des salaires et exerce un droit de regard sur les programmes scolaires et le choix des manuels. Une part importante du budget dépend de l'impôt foncier prélevé localement. Les 50 Etats compensent partiellement par une contribution l'inégalité des recettes fiscales provenant de l'impôt foncier, afin que toutes les écoles publiques de l'Etat (pas de la nation...) bénéficient d'un montant de ressources comparable. Il n'en reste pas moins que malgré les efforts du gouvernement fédéral et des Etats (voir la directive NCLB : *No Child Left Behind*), les quartiers défavorisés ont souvent des écoles mal équipées, et un personnel parfois sous-qualifié.

Au Québec comme partout au Canada, la responsabilité de l'enseignement incombe à la Province. Dans le Primaire et le Secondaire, des commissions scolaires, dont les membres sont élus au suffrage universel, gèrent les *School Boards* qui sont propriétaires des écoles, recrutent les enseignants-fonctionnaires, déterminent les programmes, lèvent les taxes sur les résidents locaux et gèrent les subventions des Parlements en accord avec les normes légales supervisées par le Ministère. Chaque secteur a donc une certaine autonomie concernant les choix pédagogiques et budgétaires.

En Australie chacun des 6 Etats a son propre Ministère de l'Education, qui détermine la durée de l'enseignement obligatoire et l'âge de passage dans tel ou tel cycle, les matières enseignées et les modalités des examens.

3. Public / privé

Aux Etats-Unis, la plupart des Etats ont opté pour la liberté de choix pour l'inscription dans les établissements publics (après des années d'intégration forcée, souvent peu efficaces : les écoles publiques des grandes villes sont fréquentées majoritairement par des enfants noirs ou hispaniques). A côté de l'enseignement public, il existe des établissements privés, parfois confessionnels (généralement catholiques) et non subventionnés. Certaines écoles privées, très cotées (et coûteuses...), les *preparatory schools*, ou *prep schools*, préparent leurs élèves à l'entrée dans les universités les plus prestigieuses.

Au Québec coexistent établissements publics et privés, francophones (80 %) et anglophones (20 %), tous non confessionnels. Nous nous intéresserons ici aux établissements francophones.

En Australie, les deux types d'établissements (publics et privés) existent aussi. A noter que si l'école publique est gratuite, une cotisation est demandée aux élèves pour les activités extrascolaires, très encouragées, et que les uniformes et les livres sont payants.

4. Maternelle – Primaire – Secondaire

Aux Etats-Unis, des écoles maternelles (*pre-schools*) accueillent les enfants, mais elles sont en nombre très insuffisant et très coûteuses ; ainsi beaucoup d'enfants de 3 à 5 ans sont gardés à la maison.

Au Québec, il existe des garderies pour les enfants de 2 à 4 ans. Les enfants de 4 ans de milieu défavorisés ou présentant des difficultés sont accueillis à la Maternelle à mi-temps ; tous les enfants y sont accueillis à partir de 5 ans à temps complet.

En Australie, la *pre-school education* est là aussi facultative, mais très fréquentée. Les enfants peuvent fréquenter l'école 1 ou 2 jours par semaine à partir de 3 ans, et à temps complet pendant la dernière année.

Les trois pays séparent Enseignement primaire et Enseignement secondaire, avec des différences dans les âges délimitant chaque étape du parcours scolaire (voir tableau).

II. Rythmes scolaires

1. L'année scolaire

Aux Etats-Unis, l'année scolaire va de septembre à juin, avec 2 mois de vacances en été. Les vacances de Noël durent 2 semaines ; celles de printemps une semaine ; certaines écoles (c'est notamment le cas à Oakwood) ont en plus une semaine de vacances d'hiver.

Au Québec la durée de l'année scolaire va également de septembre à juin et doit légalement comporter 182 jours de classe. Les périodes de congé se situent entre Noël et le Jour de l'An ; puis les élèves ont une « semaine de relâche » fin février-début mars ; enfin, les 18 journées pédagogiques prévues pour les professeurs sont réparties pendant l'année au gré des commissions scolaires ou des établissements.

En Australie (hémisphère Sud...), l'année commence fin janvier/ début février pour s'achever à la mi-décembre. L'année est divisée en 4 *terms* de 12 semaines chacun, avec 2 semaines de congé entre deux ; les vacances d'été, de mi-décembre à fin janvier, sont de 6 semaines. Chaque Etat fixe cependant dans le détail le calendrier des vacances.

2. La semaine de cours

Les trois pays pratiquent la semaine de 5 jours.

Aux Etats-Unis, les cours commencent vers 8h ou 8h30 pour se terminer vers 15h ou 15h30.

Au Québec les cours commencent à 8h30 et se terminent à 15h30.

En Australie, les cours vont en général de 9h à 15h30, avec quelques variations selon les Etats.

Aux Etats-Unis et au Québec les séquences de cours sont de 50 mn dans le Secondaire.

III. Programmes

Sans entrer dans les détails, **aux Etats-Unis**, l'enseignement primaire vise à socialiser l'enfant et à lui enseigner les trois « R » (*Reading, wRiting, aRithmetics*). Chaque matin, les élèves reçoivent les observations et avis du chef d'établissement, et prêtent le serment d'allégeance au drapeau :

" I pledge allegiance to the flag of the United States of America and to the Republic for which it stands : one nation, under God, indivisible, with liberty and justice for all. "

L'enseignement des matières fondamentales (mathématiques, sciences, anglais, *social studies* : comprenant l'histoire –moins de géographie – et l'instruction civique) alterne avec celui des autres matières (langue vivante, sport, disciplines artistiques, etc.) et des enseignements « spéciaux » (orchestre classique ou de jazz, chorale, etc.).

L'enseignement secondaire est en général divisé en Junior High School (l'équivalent de notre Collège) et Senior High School (l'équivalent de notre Lycée), et organisé sur le même modèle que l'enseignement primaire, à ceci près que beaucoup de matières sont optionnelles et qu'il y a de nombreuses activités hors-programme. Certes il y a des matières obligatoires auxquelles on ne peut se soustraire, surtout si l'on désire poursuivre des études supérieures, mais à l'intérieur de celles-ci, on peut effectuer des choix très nombreux, au point que l'on a parfois parlé, pour désigner le système américain, de « Shopping Mall High School » ! Dans les meilleures écoles, les élèves sont assistés et conseillés personnellement par un *adviser* qui les guide et les aide à choisir leurs cours en fonction de leurs aptitudes et de leurs projets d'étude. Parmi les matières obligatoires à tous les niveaux de l'enseignement figure le sport, auquel les élèves consacrent beaucoup de temps. Sont également obligatoires à la Junior High School : l'anglais, les maths, les sciences, l'histoire, l'environnement, et une langue vivante. La spécialisation est déjà très présente au niveau de la Senior High School.

L'enseignement américain met beaucoup l'accent sur les compétences pratiques, comme la dactylographie, l'utilisation d'un ordinateur, la comptabilité, l'économie domestique, l'entretien et la conduite automobiles, la présentation de rapports... La prise de parole en public est également privilégiée.

Au Québec, à partir de la 3^e année d'enseignement secondaire, un certain nombre de matières deviennent optionnelles. On met également l'accent sur une éducation interculturelle.

En Australie, on enseigne jusqu'en 9^e (voir tableau) 8 matières fondamentales : anglais, maths, sciences, environnement et société, technologie, langues, éducation artistique, et éducation physique. En classe de 10^e, il n'y a plus que 6 matières fondamentales, et 5 en 12^e, dont l'anglais, obligatoire.

Au Québec, l'enseignement d'une langue vivante étrangère commence en général dès la seconde année du Primaire.

En Australie, l'enseignement d'une langue vivante tend aussi à s'imposer dans le Primaire, mais les langues asiatiques sont à égalité avec les langues européennes. Parmi celles-ci l'italien est souvent proposé dans les écoles catholiques.

Au Québec des leçons d'éthique et de culture religieuse –informatives- couvrant les principales croyances dans le monde sont obligatoires pendant toute la scolarité.

IV. Evaluation / Orientation / Diplômes de fin d'étude secondaires, et entrée à l'Université

1. Evaluation

Les Etats-Unis et l'Australie pratiquent la notation par lettres.

Aux Etats-Unis on note de A (excellent) à D (le F est éliminatoire), chaque lettre ayant en réalité son équivalent chiffré. Les cours sont dotés d'un certain nombre de *credits* en fonction de leur importance dans le cursus, et la note obtenue dans chaque matière est ainsi affectée d'un coefficient, comme c'est le cas en France à l'Université. On établit ensuite la moyenne générale.

Au Québec l'évaluation peut varier selon les écoles ; en règle générale elle s'échelonne de A+ à E (échec). Souvent la note de l'élève est accompagnée des pourcentages de réussite de la classe.

En Australie on note de A à E, et une évaluation en littérature anglaise et en mathématiques est systématiquement effectuée en fin de 3^e, 5^e et 7^e années.

2. Orientation

Au Québec, à l'issue de la 3^e année d'Enseignement secondaire, il est possible de suivre un enseignement de formation professionnelle, mais des passerelles sont toujours ménagées, en fonction des aptitudes des élèves, entre l'enseignement général et l'enseignement professionnel.

3. Diplômes de fin d'études secondaires et entrée à l'université

Aux Etats-Unis, le HSD (*High School Diploma*) sanctionne la fin des études secondaires. La plupart des universités requièrent également le SAT (*Scholastic Aptitude test*) ou le ACT test, selon les Etats, et les universités les plus prestigieuses pratiquent une sélection très sévère. Certains étudiants passent les deux tests afin d'augmenter leurs chances de succès.

En Australie, la fin de la 9^e année est marquée par le MS9 (*Monitoring Standards of Education*), qui porte sur 2 matières clé. La fin de la scolarité obligatoire est sanctionnée par le SC (*School Certificate*) et à la fin de la 12^e classe, les élèves passent le HSC (*Higher School Certificate*), nécessaire pour entrer à l'Université ; leurs résultats au HSC déterminent souvent leur orientation. Chaque université a

cependant ses propres critères de recrutement, en fonction des études envisagées, ce qui se traduit concrètement par un examen d'entrée.

Le Québec se distingue par un système particulier. Le DES (Diplôme d'Etudes Secondaires) marque la fin de l'Enseignement secondaire, mais ce diplôme ne permet pas d'accéder à l'Université. Il existe en effet un niveau intermédiaire entre le Secondaire et l'Université : les **Etudes collégiales**. Celles-ci sont dispensées dans une cinquantaine de Collèges d'enseignement général et professionnel (Cegeps), qui sont des établissements publics, ainsi que dans 21 établissements privés subventionnés. Les élèves y reçoivent une formation pré-universitaire de 2 ans organisée en profils ou filières, à l'issue de laquelle ils doivent obtenir le DEC (Diplôme d'Etudes Collégiales), obligatoire pour l'admission à l'Université. Ces établissements dispensent par ailleurs une formation technique de 3 ans, qui peut elle aussi permettre la poursuite d'études universitaires. Aucun diplôme ne constitue cependant un droit d'entrée à l'Université. Chaque université a ses propres procédures de recrutement et exige en principe des candidats un profil déterminé.

Attention : le « Baccalauréat » est le diplôme qui sanctionne le 1er cycle universitaire (c'est-à-dire l'équivalent du *Bachelor's Degree* dans le système universitaire américain).

Conclusion

Au vu de la diversité des systèmes scolaires européens, on ne saurait s'étonner de trouver ici aussi bien des disparités.

Malgré des simplifications inévitables dans le cadre de cette étude, nous espérons vous avoir aidés à mieux vous orienter dans ce labyrinthe, à mieux situer le parcours des jeunes étrangers que vous pouvez être amenés à accueillir, voire ... à faciliter le parcours de vos propres enfants à l'étranger ! Il est en effet évident qu'aucun exposé théorique ne remplacera jamais l'expérience personnelle, et qu'une ou plusieurs années d'études à l'étranger est le plus souvent synonyme d'enrichissement personnel, quel que soit le système scolaire considéré.

Un grand merci à Kirsten Halling, à M. André Girard (ancien Vice-Doyen de la Faculté des Sciences de l'Education de l'Université de Montréal) et à Janet Williams pour leur relecture attentive !

Annie Serin
4 décembre 2009